

CHARTE **BOURSIÈRE**

Finance / Actionnariat

CALENDRIER DES FENÊTRES D'INTERVENTION POSITIVES **2026 / 2027**

Pour les initiés permanents

CHARTE BOURSIÈRE* dates 2026-2027

Membres du comex et du conseil d'administration de Thermador Groupe, dirigeants ou salariés ayant signé la charte boursière des initiés permanents.

Date de début	Date de fin	Publication
4 mars 2026	24 mars 2026	Résultats annuels le 02 mars 2026
31 juillet 2026	20 août 2026	Comptes semestriels le 29 juillet 2026
3 mars 2027	23 mars 2027	Résultats annuels le 01 mars 2027

Pour tous les autres salariés de Thermador Groupe et ses filiales

CHARTE BOURSIÈRE* dates 2026-2027

Systématiquement signataires de la charte boursière.

Date de début	Date de fin	Publication
4 mars 2026	24 mars 2026	Résultats annuels le 02 mars 2026
20 avril 2026	8 mai 2026	Chiffre d'affaires trimestriel le 16 avril 2026
31 juillet 2026	20 août 2026	Comptes semestriels le 29 juillet 2026
19 octobre 2026	6 novembre 2026	Chiffre d'affaires trimestriel le 15 octobre 2026
3 mars 2027	23 mars 2027	Résultats annuels le 01 mars 2027

Ces périodes d'achat ou vente sont indiquées sous la réserve expresse qu'il n'y ait pas d'information privilégiée non courante (par exemple un projet de croissance externe). Dans ce cas, la direction indiquera de façon précise la période pendant laquelle aucune opération ne doit être faite.

La direction peut être consultée pour toute question relative à la qualification d'une information en information privilégiée en la personne du P.-D.G. ou de la D.G. déléguée de Thermador Groupe en charge de la finance.

Un exemplaire de ces avenants est remis à chaque salarié des filiales de Thermador Groupe.

(*) cette charte boursière ne s'applique qu'aux ventes et achats directs d'actions.